

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 3 (1858)
Heft: 7

Artikel: Les troupes suisses au service de France
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-328589>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

correcte des lois de la gravité; à Descartes, la facilité du calcul des courbes. Au lieu donc de se glorifier de leurs découvertes, comme cela se voit de temps en temps, et d'essayer de forcer l'opinion publique en sa faveur, il dit : " Je terminerai ce mémoire en prédisant que le gouvernement, quel qu'il soit, qui comprendra parfaitement la nature et l'avantage des pièces carabinées, qui en facilitera et complétera la construction, et qui en introduira l'usage dans ses armées, en même temps que la rapidité de leur manœuvre, obtiendra une supériorité comparable seulement aux merveilleux effets produits autrefois par les premières armes à feu. „

(A suivre.)

LES TROUPES SUISSES AU SERVICE DE FRANCE.

Il est assez généralement admis par les historiens français de négliger, dans les monuments qu'ils élèvent à la gloire de leur pays, la part des troupes étrangères au service de France. Soit légèreté, soit sentiment d'envie, on voit assez rarement apprécier à leur mérite les services rendus par les troupes et par les officiers suisses. Sans doute dans les événements où ils se sont trouvés à peu près seuls à la tâche, à Pavie, à Meaux, au Louvre en 1792, on n'a pu taire les actes de leur bravoure; mais dans cent autres occasions on les a fondus dans la masse générale et l'on n'a pas daigné parler d'eux. Des voix les plus diverses de tons, simples narrateurs et chantres épiques, ont plus ou moins trempé dans cette faute et dans cette injustice. Ils semblent s'accorder tous à penser que les monuments de l'histoire ne sont pas faits pour de " vils mercenaires „ et que ceux-ci sont suffisamment récompensés quand on ne leur a pas retenu leur solde. Les plus grands écrivains, sans compter un grand nombre d'autres, nous ont offert le spectacle de pareils écarts; les Martin, les Vaulabelle, les Thiers, les Lamartine, dont les œuvres ont tant de titres cependant à l'admiration de leurs contemporains, traitent tous fort cavalièrement le rôle joué par nos compatriotes dans maintes circonstances importantes, méconnaissant totalement, sur ce point, qu'ils jugent sans doute secondaire, les sentiments intimes de leur nation. La France, en effet, a montré souvent qu'elle est assez généreuse et assez riche en gloire, pour n'avoir pas besoin de s'approprier, même par distraction ou par oubli, la légitime d'autrui. Et cependant plusieurs de ses grands historiens nous ont prouvé qu'il était difficile de s'affranchir à cet égard, des préjugés d'un nationalisme étroit et casanier, et que le langage de l'intelligence ou celui de la science, voire même celui de la révélation, n'est pas toujours celui de la re-

connaissance ni même celui de la vérité. Car la vérité, les anciens la voulaient nue; tout ornement jeté sur elle n'est qu'un déguisement.

Ce sont là des réflexions qui ont souvent été faites en Suisse et qui ont toujours laissé, après elles, un sentiment indéfinissable de tristesse et de regret.

Mais nous sommes heureux aujourd'hui de constater une honorable exception parmi les historiens français et de parler d'un ouvrage qui est précisément l'inverse de ceux qui nous attristaient. L'oubli prolongé a fini par provoquer la réaction de la justice. Un écrivain, homme de cœur et de talent, bien placé par sa position pour constater les lacunes de l'histoire, a pris sur lui de les combler; tout militaire suisse lui sera reconnaissant du sentiment qui l'a inspiré.

L'exception dont nous parlons est l'*Histoire des troupes étrangères au service de France*, par M. Eugène Fieffé, commis principal aux archives du ministère de la guerre¹.

Cet ouvrage, consciencieusement élaboré, retrace fidèlement le rôle des étrangers au service de France, depuis les temps anciens jusqu'à la dernière guerre d'Orient. Les suisses y ont naturellement une belle part; nous pouvons même dire la plus belle avec les polonais. Aussi cet écrit forme un monument précieux de notre histoire, et doit figurer dans toutes nos bibliothèques nationales, car nulle part on ne trouvera des renseignements plus précis sur l'histoire militaire de la Suisse, en ce qui concerne ses rapports avec la France. Il donne, en outre, des détails instructifs et intéressants sur l'organisation, la composition et les opérations des corps. Il est de plus accompagné de dessins qui reproduisent les types d'uniformes des principaux corps. A côté de ces mérites, nous ne voulons pas relever ci et là divers passages, où nous aurions quelques rectifications ou compléments à désirer.

Nous ne saurions résister au désir de le faire connaître plus intimement à nos lecteurs et d'en citer quelques pages, tirées de l'introduction d'abord, puis des débuts des troupes Suisses en France :

« La France, dit l'auteur, a trop souvent étonné le monde du succès de ses armes, elle a scellé de son sang trop de monuments impérissables qui attestent sa force et son génie militaires, pour que l'honneur d'avoir été l'unique instrument de son élévation et de sa puissance lui soit jamais contesté. Mais par cela même qu'elle est grande, une nation comme la nôtre n'a pas besoin d'être ingrate pour ajouter à sa gloire, et peut, sans l'amoindrir, en répandre quelques rayons sur ceux qui, pendant dix siècles, ont partagé ses revers et ses triomphes....

» Chose étrange ! c'est au moment où le vaste empire fondé par le fils de Pepin

¹ Paris 1854, deux forts volumes.

s'écroulait dans les mains débiles de ses successeurs, que parurent, au sein de nos armées, ces bataillons jusqu'alors inconnus et différant des nôtres par les mœurs, le costume et le langage. Jamais non plus ils ne s'y pressèrent en aussi grand nombre que lorsque le premier capitaine des temps modernes, déplaçant avec son épée les bornes des empires, eut refait le sien sur le modèle qu'avait tracé le vainqueur de Wittikind.

» Ce qui peut expliquer la constante prédilection que les étrangers ont montrée pour la France, c'est qu'aucune nation n'a le caractère plus chevaleresque, aucune l'esprit plus guerrier. En un mot, c'est parce qu'elle semble être la véritable patrie de la bravoure et de la loyauté, qu'ils ont toujours recherché l'honneur de la servir. On peut dire, en effet, qu'il n'est pas un seul peuple militaire de l'Europe qui n'ait été représenté dans l'armée française. Ils sont venus tour à tour et dans tous les temps chercher sous ses drapeaux de nobles exemples qui ne leur ont jamais manqué.

» Au commencement de la monarchie, les troupes étrangères n'apparaissent qu'à de rares intervalles et ne présentent aucun caractère distinctif, jusqu'au jour où l'insuffisance des milices communales et la turbulence de la noblesse obligèrent de recourir aux bandes d'aventuriers, brigands de tous les pays, qu'on baptisait des noms les plus bizarres et que l'appât de la rapine et du pillage poussait à s'enrôler sous la bannière des souverains qui les payaient le mieux.

» Plus tard, on reconnut la nécessité de remplacer ces hordes de pillards par des bataillons disciplinés ; ce fut alors que parurent les Italiens, ces habiles arbalétriers ; les Suisses, ces bons compères ; les Ecossais, ces vaillants archers ; les Allemands ou reîtres et lansquenets ; les Espagnols ou carabins, et enfin les Grecs ou argoulets et stradiots, cavaliers albanais, qui avaient, dit Brantôme, *la coutume de porter la teste de leurs ennemis à l'arçon de leur selle*.

» Par leur dévouement et leur courage, quelques-uns de ces étrangers méritèrent de composer la première garde de nos rois....

» Un tel honneur était bien dû à ces nobles enfants de la noble Calédonie qui vinrent en France alors que la monarchie s'abîmant dans les dissensions civiles, allait devenir la proie de ses ennemis. Il fallait des flots de sang pour la sauver ; ils la sauvèrent.

» Après eux marchent les Suisses, soldats sévères, qui n'attendirent pas longtemps pour se montrer ce qu'ils furent toujours, non moins braves que fidèles. François I^{er}, à Pavie, voyant la place où ils avaient combattu toute jonchée de leurs cadavres, s'écriait, avec un douloureux sentiment de reconnaissance : « Si tous mes » soldats avaient fait leur devoir comme ces étrangers, le sort de cette journée eût » été différent ! » Et quarante-trois ans plus tard, à peine échappé aux huguenots qui avaient tenté de s'emparer de sa personne, sur la route de Meaux à Paris, Charles IX, encore enfant, disait à son tour : « Après Dieu c'est aux Suisses et » au duc de Nemours que je dois mon royaume. »

» A la fin du seizième siècle, les troupes étrangères au service de la France dé-

pouillent le nom de bandes ou de légions pour s'organiser, comme les troupes nationales, en régiments. Elles se mêlent alors aux guerres de religion ; elles suivent le panache blanc de Henri IV « dans le chemin de l'honneur ; » elles aident Richelieu à restituer au pouvoir royal son indépendance et sa majesté ; elles prennent part à la sanglante lutte contre la maison d'Autriche.

» Sous Louis XIV, dont le règne est une suite de guerres continuelles, elles deviennent encore plus nombreuses que sous ses prédécesseurs. L'Espagne, l'Italie, l'Angleterre elle-même, s'associent pour donner à la France de nouveaux bataillons, et parmi les chefs qui les commandent sont des rois et des fils de rois, des rois déchus et des rois futurs.

» Le dix-septième siècle voit se former, en outre, des régiments écossais, irlandais, liégeois, wallons, suédois, danois, hongrois, croates, polonais et corses ; le dix-huitième siècle y joint des Turcs, des nègres et des Tartares, pendant que les bataillons levés dans la patrie de Guillaume Tell et d'Arnold de Melchtal ou au sein de l'Allemagne se grossissent de jour en jour. Rocroy, Steinkerque, Nerwinde, sont témoins de leurs exploits ; à Fribourg, ils se précipitent dans les rangs ennemis pour rapporter le bâton de commandement du grand Condé ; à Denain, ils contribuent encore à sauver la France ; à Hastenbeck, ils rivalisent de bravoure avec l'infanterie française ; partout, enfin, ils se montrent dignes de combattre sous nos drapeaux....

» Avec la République et l'Empire, nous entrons dans une ère nouvelle. Nous voici à cette époque glorieuse où la France s'étendait de l'Océan atlantique aux sources de la Drave, et, comme un géant, reposait sa tête aux rives de l'Eider, tandis que les flots de la mer Adriatique battaient ses pieds de leur écume. Alors elle ajoutait à son territoire quarante-quatre départements, depuis le Zuydersée, la Frise, les Bouches-de-la-Meuse, la Dyle et les Deux-Nèthes, jusqu'à ceux du Simplon, de Marengo, de Gênes, de Montenotte, du Taro, de la Stura, de l'Ombrone, de Rome et du Trasimène ; alors aussi, dans les gorges brûlantes de l'Ibérie et dans les plaines humides du Batave, à l'ombre des antiques forêts de la Germanie comme au pied du Vatican, vingt peuples soumis saluaient l'émule d'Alexandre et de César ...

» Qui sait mieux que la France la part de gloire et d'honneur qui revient à chacun dans cette grande épopée dont le premier chant s'appelle Jemmapes et le dernier Waterloo ? qui, enfin, se souvient mieux de ce qu'elle doit à toutes les nations qui l'ont servie ?

» L'Irlande lui a donné des bataillons dignes de ceux de Crémone et d'Almanza.

» La Hollande a recruté pour elle toute une armée qui, en cessant de servir son roi ¹, ne cessa pas d'être fidèle à son nom.

» La Belgique, annexée à la France, a vécu de sa vie pendant vingt années.

» L'Autriche, avec ses royaumes et ses duchés, ses grands et ses petits Etats ; la

¹ Louis Bonaparte.

Bavière, le Hanovre, enfin toute la Confédération germanique, a formé des légions intrépides : les régiments hessois, illyriens, croates, et les pandours de Dalmatie.

» La Prusse a pu voir dans nos rangs un régiment de son nom, une partie du contingent militaire de la Westphalie et du grand-duché de Berg.

» La Pologne, cette sœur de la France, lui a prodigué ses légions du Nord et du Danube, les Tartares lithuaniens et ces immortels lanciers qui répandirent la terreur en Espagne ; elle a sacrifié pour elle un de ses plus illustres héros, Poniatowski, que Napoléon I^{er} appelait le futur roi de ces contrées.

» La Russie, la Suède et le Danemark, en les regardant de près, reconnaîtraient leurs prisonniers de guerre dans nos régiments de La Tour d'Auvergne et d'Isenbourg, comme l'Angleterre reconnaîtrait ses colons dans nos pionniers noirs, car l'Empereur aime mieux avoir des soldats que des esclaves, et offre une épée à qui veut la porter.

» La Suisse aussi a répondu à l'appel de la République et de l'Empire.

» La Sardaigne et les divers Etats de l'Italie ont organisés des tirailleurs, des bataillons francs, des sbires, une infanterie et une cavalerie brillantes, et ont en même temps versé dans la garde impériale les vélites de Florence et de Turin.

» L'Espagne et le Portugal nous ont cédé des régiments d'infanterie non moins redoutables que ceux de Francisco de Mello, qui étaient, dit Bossuet, semblables à autant de tours ; ils y ont joint de hardis cavaliers, des pionniers, et une artillerie qui comptait des officiers aussi habiles que dévoués à notre cause.

» La Turquie, avant d'avoir formé le régiment albanais, s'était déjà unie à la Grèce, à l'Egypte et à Malte pour réparer les pertes de l'armée d'Orient, en lui donnant les légions grecque, cophte, maltaise, et les mamelucks.

» Enfin, la république des Sept-Iles a vu s'organiser dans son sein des bataillons ioniens.

» Combien d'autres troupes encore, dont les noms sont ailleurs, ont également servi la France ! Elle ne les a pas oubliées ; elle sait que s'il en est parmi elles qui l'ont méconnue dans les mauvais jours, et se sont réjouies de ses blessures, il en est d'autres qui ont voulu être les compagnes de ses douleurs et de ses revers, comme elles l'avaient été de ses joies et de ses triomphes. Vous êtes de ce nombre, braves Polonais, vous qui nous fîtes un rempart de vos fougueux escadrons dans cette mémorable campagne de 1814, vous qui revîntes de l'île d'Elbe avec le bataillon sacré, vous les champions de la première et de la dernière heure !...

» La Restauration licencia les troupes étrangères, et ne conserva que la légion du prince de Hohenlohe, puis quelques bataillons suisses pour la maison du roi et la garde royale...

» Comme on le voit, les Suisses se retrouvent à toutes les pages de notre histoire militaire. On estime que jusqu'à l'époque où nous sommes arrivés, et qui forme la troisième partie de ce livre, sept cent cinquante mille soldats des cantons ont servi dans nos armées.

» Un ministre de Louis XIV disait à ce prince, devant Pierre Stuppa, colonel

des gardes suisses, qu'avec l'or et l'argent que les Suisses avaient reçus des rois de France, on pourrait paver une chaussée de Paris à Bâle. « Cela peut être vrai, » Sire, répond le colonel ; mais si l'on pouvait rassembler tout le sang que ceux de » ma nation ont versé pour le service de Votre Majesté et des rois ses prédécesseurs, » on pourrait aussi en faire un canal pour aller de Paris à Bâle. »

» Cette belle réponse peut servir d'épigraphe à l'histoire des régiments suisses qui ont suivi les drapeaux de la France. En effet, ces soldats mercenaires, qui ont vendu leurs services à tous nos souverains, ces hommes dont chaque goutte de sang a été de tout temps pesée, calculée, additionnée, pour savoir combien d'écus pouvaient couvrir leurs blessures, ces soldats ont souvent donné aux troupes françaises l'exemple du plus sublime dévouement. Naguère, lorsque les balles parisiennes brisaient l'écu fleurdelysé de la branche aînée des Bourbons et effaçaient un nom de la liste des rois, les derniers défenseurs du trône étaient les Suisses.

» En se reportant à ces événements qui ne sont pas éloignés de nous, ne semble-t-il pas qu'il ait été constamment dans la destinée des serviteurs de cette nation de s'immoler pendant des siècles à la même cause ? Trois dates se dressent dans l'histoire comme pour faire éclater cette vérité : 1567, Retraite de Meaux ; 1792, 10 août ; 1830, journées de juillet !

» Pour nous, que l'impartialité et la justice doivent seules animer, n'hésitons pas à le dire, nous ne voyons dans ces défenseurs désespérés de la monarchie en péril, que de braves soldats qui ont le mérite d'être fidèles à leur serment et de rester calmes devant la mort. D'où qu'il vienne et quelle que soit la cause qui l'inspire, le dévouement n'est-il pas toujours une vertu ?

» De nos jours, la France n'admet que ses enfants sous ses drapeaux ; elle ne fait d'exception que pour la légion étrangère ; mais elle aussi a ses fastes de gloire, elle aussi compte d'utiles travaux qui concourent à l'œuvre de la colonisation algérienne ; elle a d'ailleurs ouvert ses rangs à des officiers français, tels que Combes, Bernelle, Bedeau, Neumayer, Renault, Le Roy de Saint-Arnaud, Mac-Mahon, La Font de Villiers, de Nouë, Carbuccia, Cœur, Senilhes, Espinasse, Mellinet et Canrobert, devenus tous maréchaux de France ou généraux, à l'exception du premier, qui a trouvé une mort glorieuse à la prise de Constantine.

» Cet exposé rapide dit assez quel genre d'intérêt peut offrir cette histoire. En l'écrivant, nous n'avons pas été guidé par le vain désir d'ajouter un livre à tant de livres publiés ; mais puisqu'il nous a été donné d'étudier tout ce qui se rattache à notre sujet, et d'apprécier combien il reste peu de documents destinés à transmettre aux âges futurs des faits mémorables et souvent ignorés, nous avons cru que c'était une œuvre à la fois bonne et utile que celle qui a pour but de combler une lacune dans les annales militaires, et de rappeler en même temps des souvenirs de gloire qui seront toujours chers à notre patrie. »

(A suivre.)